

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES

Destinataires :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE - PRÉSIDENT COMMUNAUTÉ
RECREA BRIARE - DIRECTEUR RECREA BRIARE
RECREA BRIARE - DIRECTRICE RECREA BRIARE
SAUR - SAUR

Dossier suivi par : Nathalie DUFRENOY

Téléphone : 02.38.77.31.37

courriel : nathalie.dufrenoy@ars.sante.fr

Veillez trouver ci-dessous les résultats des prélèvements effectués dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux de piscines :

Installation concernée : **PISCINE BRIARE**

Date du prélèvement : **02/09/2022**

Laboratoire : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Prélevé par : CARSO-EV

N° de prélèvement(s) : 00153037 00153038 00153039 00153040

Résultats des mesures terrain		Limites de qualité	Références de qualité	BASSIN LUDIQUE	BASSIN RECEPTION DE TOBOGGAN	GRAND BASSIN	SPA
Heure du prélèvement				11h15	11h00	11h29	10h40
pH	unité pH	[6,9 ; 7,7]	-	7,2	7,3	7,2	7,4
Chlore libre	mg(Cl2)/L	-	-	1,6	1,9	1,7	2,3
Chlore libre actif	mg(Cl2)/L	[0,4 ; 1,4]	-	1,0	1,1	1,0	1,1
Chlore total	mg(Cl2)/L	-	-	2,2	2,5	2,2	2,7
Chlore combiné	mg(Cl2)/L	0,6	-	0,6	0,6	0,5	0,4
Acide isocyanurique	mg/L	75	-	<10	<10	<10	<10
Fréquentation instantanée		-	-	0	0	0	0
Température de l'eau	°C	-	-	28,5	28,5	28,5	
Transparence qualitative *		-	-	0	0	0	0
Température de l'eau bain à remous	°C	36	33				32,4

* 0 = transparence bonne ; 1 = transparence mauvaise

Résultats des analyses laboratoire		Limites de qualité	Références de qualité	BASSIN LUDIQUE	BASSIN RECEPTION DE TOBOGGAN	GRAND BASSIN	SPA
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL	-	100	<1	<1	<1	<1
Pseudomonas aëruginea par 100ml	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	0	-	<1	<1	<1	<1
Chlorures	mg/L	-	250	93	94	94	48
Carbone organique total	mg(C)/L	-	5	3,8	4,0	3,8	2,1

* Référence de qualité pour les trihalométhanes(4 substances) = 20 µg/l pour les baignades à remous

CONCLUSION SANITAIRE :

Eau des quatre bassins de qualité conforme aux normes requises pour les piscines recevant du public.

Signé à Orléans le 15 septembre 2022

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Centre-Val de Loire
La référente Eau potable et de loisirs
Sahondra RAMANANTSOA
Sahondra RAMANANTSOA

Ce bulletin doit rester affiché jusqu'à son remplacement par un bulletin plus récent